

Carnier n°1

A.F de Tauxières-Mutry

Tauxières, le 12 Novembre 2018.

Monsieur le commissaire enquêteur,

A la lecture des documents du projet d'aménagement hydraulique du vignoble de Tauxières Mutry, le président de l'AF Pierre Banette et son vice président Alain Cochut constatent les anomalies suivantes :

1/ Projet Zone Nord

- Profondeur sortie des buses incompatible avec l'emprise au sol du fossé N°3
- Absence d'aqueduc sur le chemin d'exploitation N°11 suite à la création du fossé N° 3
- Absence de reprofilage de ce même fossé N°3 le long de la RD 9
- A l'étude des plans de coupe, nous ne comprenons pas la fonctionnalité des surverses sur les parcelles en aval (pas de digue).
- Le portail d'accès au bassin est manifestement mal positionné.

2/ Ouest 1

1. - Même problème qu'en zone nord, à savoir :
 - Portail très mal situé
 - Vidange de ce bassin à 5m de profondeur incompatible avec l'emprise du fossé en aval à créer (page 23-105 Réf 2-2-3)
 - Pas de plan d'avaloir béton situé sur le chemin d'exploitation CE N°7 en entrée et mise en place d'un géotextile sur ce même chemin sans concertation, pas de profil de coupe de cet ouvrage, etc...
 - Idem pour la surverse

3/ Bassin Est

- Pas de plan de coupe du fossé de sortie du bassin E3
- Profondeur du fossé à créer en rapport à la sortie du bassin E3 de 3m de profondeur ?
- Pente de 4% d'un fossé en terre et rejet sur le chemin d'exploitation N°18 et d'une partie busée en aval de ce même chemin
- Pas de renseignement concernant le passage sur gazoduc ?
- Surverse ? Idem
-

En espérant retenir toute votre attention,
Recevez Monsieur le commissaire enquêteur, nos respectueuses salutations.

